

---

CONTACTS PRESSE

**Olivier Urrutia**

Délégué général

Tél. : 06 64 62 02 39

[ourrutia@fca-commerce-associe.fr](mailto:ourrutia@fca-commerce-associe.fr)

**Oscar Dassetto**

Responsable communication  
institutionnelle

Tél. : 01 53 95 15 61

[odassetto@fca-commerce-associe.fr](mailto:odassetto@fca-commerce-associe.fr)

---

FÉDÉRATION DU COMMERCE  
COOPÉRATIF ET ASSOCIÉ  
[www.commerce-associe.fr](http://www.commerce-associe.fr)

La FCA est l'organisation représentative du Commerce Coopératif et Associé. Elle représente et défend les groupements de commerçants indépendants, et apporte à ses adhérents des services à forte valeur ajoutée notamment en matière de conseil, de veille, et d'intelligence économique et juridique. La FCA accompagne également les réseaux en création et les entrepreneurs.

Le Commerce Coopératif et Associé représente le tiers du commerce de détail en France et 600 000 emplois, avec 52 000 points de vente et 200 milliards d'euros de chiffres d'affaires réalisés par 36 000 entrepreneurs, tous indépendants, propriétaires de leur affaire et actionnaires de leur groupement.

## Simplification : la FCA salue une prise de conscience des pouvoirs publics, mais elle met en garde contre les formules incantatoires

La FCA était présente mardi 4 mars au ministère de l'Économie et des Finances pour une rencontre sur la simplification en présence d'Éric Lombard, ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, de Laurent Marcangeli, ministre de l'Action publique, de la Fonction publique et de la Simplification, et de Véronique Louwagie, ministre déléguée chargée du Commerce, de l'Artisanat, des PME et de l'ESS. S'il convient de saluer les signaux positifs adressés aux entreprises, la FCA juge que **le temps des constats est passé**.

L'annonce d'un **projet de loi de simplification de la vie économique va ainsi dans le bon sens, notamment s'agissant de la réglementation des baux commerciaux, de l'urbanisme commercial ou encore concernant le rehaussement du seuil des concentrations**, à condition de ne pas être vidé de sa substance et de son ambition.

À ce titre, **ce texte demeure encore trop timide** au regard des 400 000 normes applicables en France, de l'hyperinflation du corpus législatif qui touche particulièrement les Codes du Commerce et de la Consommation, et alors que TPE et PME consacrent un jour de travail par semaine à leur seule gestion administrative – autant de temps soustrait à leur développement.

La FCA prend acte de la création du Haut Conseil à la Simplification pour répondre à l'ambition annoncée, et appelle à ce qu'il soit résolument tourné vers l'action. Elle y contribuera pleinement avec l'ensemble de ses adhérents et par l'intermédiaire de la CPME et du MEDEF.

Avec des réseaux d'indépendants leaders en France (E.Leclerc, Les Mousquetaires, Coopérative U, Intersport, Sport 2000, Best Western, The Originals, Orpi, JouéClub...) le Commerce Coopératif et Associé compte 600 000 emplois, 52 000 points de vente et 36 000 entrepreneurs implantés partout sur le territoire et **décidés à investir, à se développer et à créer des richesses pour peu qu'on leur en laisse la liberté**.

C'est pourquoi la FCA continuera à porter des propositions de simplification concrètes et de bon sens, notamment en matière de prêts inter-entreprises et de sécurité des commerces, et en particulier à l'occasion d'une rencontre bilatérale à venir avec la ministre déléguée chargée du Commerce, de l'Artisanat, des PME et de l'ESS.